

Limoges, le 14 septembre 2016



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Odile Coppey  
Patrick Ténèze  
IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire

A Mesdames et Messieurs les Professeurs documentalistes  
A Mesdames et Messieurs les Conseillers principaux d'éducation

s/c de  
Mesdames et Messieurs les Proviseurs  
Mesdames et Messieurs les Principaux

**Service**  
Etablissements et Vie Scolaire

Affaire suivie par  
Odile Coppey  
Patrick Ténèze

Mél  
[odile.coppey@ac-limoges.fr](mailto:odile.coppey@ac-limoges.fr)  
[patrick.tenezei@ac-limoges.fr](mailto:patrick.tenezei@ac-limoges.fr)

Site internet  
<http://www.ac-limoges.fr>

**Rectorat**  
13 rue François Chénieux  
CS 23124  
87031 Limoges cedex 1

Cher(e) collègue,

Cette année encore, l'inspection pédagogique régionale *Etablissements et vie scolaire* souhaite vous accompagner au mieux dans vos missions déterminantes pour le bien-être et la réussite de chacun des élèves. C'est pourquoi cette traditionnelle lettre de rentrée s'adresse simultanément à vous tous, que vous occupiez des fonctions pédagogiques de professeur documentaliste ou éducatives de conseiller principal d'éducation.

Dans le contexte de cette rentrée 2016 particulièrement occupée à mettre en œuvre la réforme du collège et, plus globalement la Loi de refondation, les principes qui nous guident s'appliquent à tous, quel que soit le type d'établissement dans lequel vous exercez.

En cohérence avec la circulaire ministérielle de rentrée et avec le contrat qui lie l'académie à l'administration centrale, nous vous proposons de mettre l'accent sur quelques axes spécifiques de la politique éducative, d'attirer votre attention sur des moments forts de l'année scolaire et de vous informer sur notre mode de fonctionnement.

Nous sommes entrés dans la quatrième année de la refondation de l'école avec l'étape décisive de la **réforme du collège** à laquelle vous contribuez activement notamment dans l'ingénierie pédagogique et éducative qu'exige la formalisation des différents **parcours** (parcours avenir ; parcours d'éducation artistique et culturelle ; parcours citoyen et parcours éducatif de santé pour tous les élèves). Vous contribuez activement à la réussite des élèves, en conseillant le chef d'établissement et en faisant valoir votre expertise, tant auprès de vos collègues qu'au sein des instances de l'établissement. Nous poursuivrons le travail de mutualisation engagé au printemps 2016 et nous y associerons les collègues de lycées de telle sorte qu'ensemble nous soyons en mesure d'appréhender la diversité des parcours de nos élèves et de **favoriser un climat scolaire serein**.

Nous serons attentifs avec vous au développement de **l'éducation aux médias et à l'information** et à **l'accueil des parents** auxquels la ministre a souhaité donner une place d'importance. La **sécurité** est, en cette rentrée, au cœur des préoccupations de tous. En termes éducatifs, elle est nécessairement associée au partage des **valeurs** pour lesquelles nous nous sommes particulièrement mobilisés depuis deux ans.



Sur tous ces sujets, vous trouverez des propositions de formation et d'approfondissement au catalogue du Plan académique de formation 2016-2017  
[http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/88/7/Le\\_catalogue\\_du\\_PAF\\_2016-2017\\_le\\_4\\_juillet\\_604887.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/88/7/Le_catalogue_du_PAF_2016-2017_le_4_juillet_604887.pdf)  
et nous vous engageons à vous y inscrire .

Nous concentrerons nos efforts sur quelques sujets prioritaires parmi lesquels :

- la formation des AED,
- les projets éducatifs et pédagogiques des internats,
- les outils collaboratifs et le travail commun des services de vie scolaire et des CDI,
- la sécurité.

Vous serez en outre très prochainement invités à des journées départementales (cf. le calendrier ci-dessous) qui favoriseront la cohésion du réseau, les échanges de pratique et la mise en place de groupes de travail. Nous vous encourageons à cette occasion à poursuivre le travail à distance et l'utilisation du numérique dans nos propres pratiques d'échange.

Professeurs Documentalistes					
Corrèze	11 octobre	Creuse	13 octobre	Haute Vienne	17 octobre
CPE					
Corrèze	8 novembre	Creuse	15 novembre	Haute Vienne	17 novembre

Comme l'année dernière, notre volonté est de **vous accompagner, de faciliter les échanges de bonnes pratiques, de fédérer les énergies et de faire connaître les initiatives**. Nous sommes à votre service et nous vous invitons à prendre contact avec nous chaque fois que vous en éprouverez le besoin. Ainsi pourrions-nous jouer au mieux notre rôle d'interface en lien étroit avec les autres corps d'inspection, les directeurs académiques et avec les services du rectorat.

Afin de faciliter les échanges, nous maintenons notre répartition thématique et géographique ainsi que notre volonté de créer des passerelles :

Odile Coppey anime le réseau des **professeurs documentalistes** et la formation initiale et continue de ces personnels et Patrick Ténèze est plus particulièrement en charge du réseau des **CPE**.

Afin d'avoir un interlocuteur de proximité dans notre spécialité *Etablissements et vie scolaire*, les établissements de l'académie ont également été répartis entre les deux inspecteurs à partir des 10 zones d'animation pédagogiques (ZAP) de l'académie

[http://pedagogie.ac-limoges.fr/cpe/IMG/pdf/Zones\\_de\\_repartition\\_IPR\\_EVS\\_dec\\_2015.pdf](http://pedagogie.ac-limoges.fr/cpe/IMG/pdf/Zones_de_repartition_IPR_EVS_dec_2015.pdf).

Nous vous retrouverons très prochainement dans les départements et, en attendant, nous vous souhaitons une rentrée dynamique et créative, avec l'assurance de notre soutien.

Bien cordialement,

Odile Coppey et Patrick Ténèze